

Sujet : [INTERNET] enquête ASTARAC

De : Jacques FORTINON <fortinon.jacques@orange.fr>

Date : 11/04/2024 15:01

Pour : pref-astarac@gers.gouv.fr

Madame Monsieur les commissaires enquêteurs

je vous prie de trouver ci dessous les remarques relatives au projet de réduction de débit

concerant l'enquête publique pou:

Les Amis de la TERRE

57 Route de Vic

32000 AUCH

Le lac de l'Astarac est classé en zone espace naturel sensible contigu à la zone NATURA 2000 et dans le futur parc naturel régional de l'AStarac

Non bâti, sensible, fragile il possède une valeur écologique, paysagère incomparable , menacé et vulnérable.C 'est pour cette raison que le Conseil départemental qui en est propriétaire l' a classé en zone espace naturel et confié sa gestion a la CACG

Nous demandons fermement que les incidences de la diminution de débit proposé dans l'enquête publique soit étudiées par l'Autorité Environnementale car l'étude environnementale soumise à enquête publique a été commanditée pour le compte du Maître d'ouvrage qui ne peut en aucun cas être juge et partie

Ce site remarquable se doit d'être remarquable quant a sa gestion , son ambition écologiste et remarqué par des études indépendantes du propriétaire et des gestionnaires surtout quand on à l'ambition de défendre le parc régional de l' ASTARAC

Les amis de la terre Gers